

En 2021 et 2022, l'agriculture biologique capte toujours de nouvelles fermes, avec un réel ralentissement des conversions et une baisse de la consommation (- 0,5 % de bio dans le panier des français)

(données agence bio)



Dans un cadre de recul général de la consommation alimentaire des ménages (-5,1%), en grande partie liée à l'inflation, les achats de produits alimentaires bio ont baissé de 4,6% en 2022.

Mais ce constat d'ensemble cache une réalité plus contrastée selon le circuit de distribution (vente directe et consommation hors domicile en progression, vins en progression de 2 %, viandes en régression de 13 %, fruits en baisse de 7 %...)

Néanmoins, la consommation de produits biologiques contribue largement à la souveraineté alimentaire : 83 % de l'alimentation bio consommée en France (hors produits exotiques) est produite en France. Côté export, les ventes se maintiennent à 1,05 md € en 2022, reposant majoritairement sur le vin (54%) et l'épicerie.

En **France**, en 2022, 14 % de la SAU (surface agricole utile) est en agriculture biologique grâce aux 14 % d'exploitations agricoles engagées..

Quant à la ferme normande bio, elle s'étend sur 7% de la SAU régionale et est gérée par 8,8 % des exploitations agricoles normandes.

La bio en Normandie en 2022

2 361 exploitations bio en 2022 (+2,8 % / 2021)

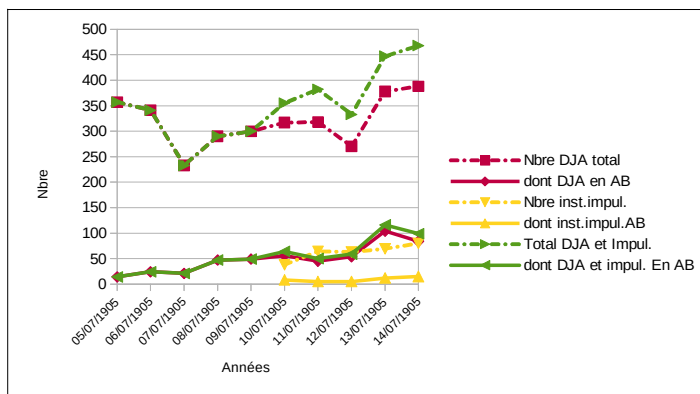
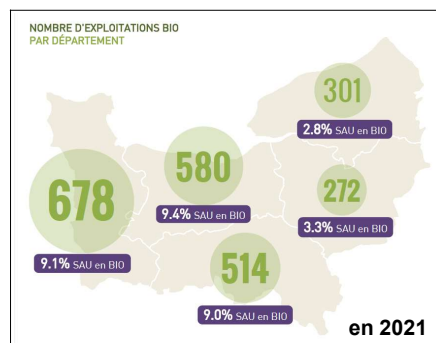
137 521 ha hectares bio en 2022 (+3,5 % / 2021)

dont 17 587 hectares en conversion (-31,9%)

1 217 entreprises de l'aval (- 30, soit -2,4 %/2021)

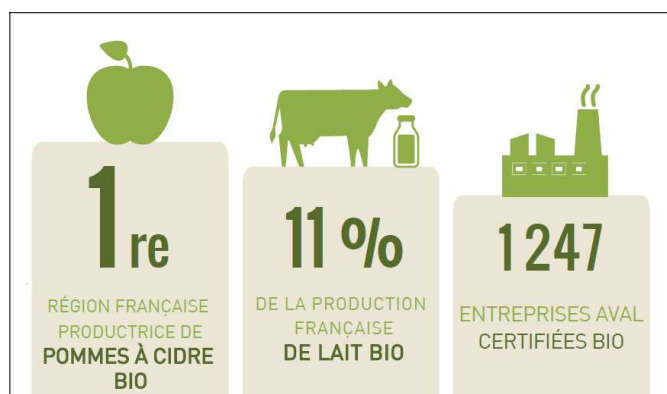
Par ailleurs, l'État finance l'observatoire régional de l'agriculture biologique en Normandie (ORAB-NO), réalisé par la Chambre régionale d'agriculture, en partenariat avec l'association Bio en Normandie et la DRAAF.

Son analyse s'appuie sur les chiffres 2021, vs 2020, et les premières données 2022 en éclairage.



Malgré ce contexte, l'installation/transmission de nouveaux candidats reste dynamique.

DJA et "Installation-impulsion(Région NO)



Quelques filières normandes remarquables

L'ORAB-NO permet de mesurer le chemin parcouru par la bio en Normandie depuis 10 ans, de prendre connaissance de la photo 2021, des principales filières biologiques :

- les filières végétales (grandes cultures, cultures industrielles, légumes frais, fruits dont cidre, plantes à parfum aromatiques et médicinales, collecteurs et unités de transformation...),
- les filières animales (bovins, porcins, ovins, lait, viande, poulets, œufs, apiculture, abattoirs...),
- la commercialisation et la consommation, ainsi que du contexte actuel.

Il est accessible sur le lien suivant :

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/toutes-les-publications/publication/actualites/observatoire-regional-de-lagriculture-biologique/>